

Site internet officiel : [www.louzac-saint-andre.fr](http://www.louzac-saint-andre.fr)

**LE MOT DU MAIRE** 🗳️ Le 26 mars, en préalable du vote du Compte Administratif 2024 et du Budget Primitif 2025, le Conseil Municipal a pris connaissance du rapport de la Chambre régionale des Comptes concernant les exercices 2019 jusqu'à la période la plus récente.

Outre des recommandations, principalement techniques, cet audit est un bon résumé de la situation de la Commune qui ne fait, et c'est heureux, que confirmer ce que les élus savaient déjà. Mais c'est toujours mieux quand c'est un organisme extérieur et spécialisé qui l'écrit !

**En synthèse, les experts de la Chambre ne remettent pas en cause la fiabilité des comptes communaux.** Ils relèvent la **progression limitée des ressources** et des **tensions en dépenses** débouchant sur un autofinancement des investissements faible. Ils constatent qu'**au vu des mesures déjà prises, contenir la hausse des charges s'avère complexe.** Côté recettes, ils notent que la Commune dispose d'une marge fiscale, ses **taux d'imposition étant sensiblement inférieurs à la moyenne des collectivités comparables.**

Après cette présentation, le Conseil municipal a voté son budget. **Les élus ont fait le choix de ne pas augmenter pour 2025 les taux d'imposition** (foncier bâti et non bâti). Compte tenu du chantier d'agrandissement de l'école Robert Roux, le BP 2025 peut être considéré comme un budget de transition du fait de l'attente du versement des subventions et du Fonds de Compensation de la TVA ainsi que de la non prise en compte sur une année pleine des économies de fonctionnement attendues du regroupement des deux écoles sur un seul site (énergies et personnel).

Comme toujours le Conseil municipal fera au mieux avec les faibles moyens dont il dispose car depuis dix ans c'est environ un cinquième de nos recettes qui ont disparues du fait des réductions des financements de l'Etat et de l'Agglomération !

Lilian JOUSSON

### BOURSE A L'ENFANCE

L'Association des Parents d'Elèves organise une bourse à l'enfance le **dimanche 13 avril de 9 H à 17 H** au gymnase (proche du terrain de foot) avec buvette et restauration (formule repas) sur place.

Réservations des emplacements (3 € / mètre, table fournie) : ☎ 06.58.02.62.37 / ☎ 06.50.36.86.84 / [apelouzacstandre@gmail.com](mailto:apelouzacstandre@gmail.com).

*A l'occasion de cette bourse la bibliothèque municipale sera ouverte et chacun pourra y trouver son bonheur à savoir des livres d'occasions à petits prix.*

### PLANTATION

**En partenariat avec la Fédération Départementale de Chasse une haie a été plantée par les enfants** de l'école Robert Roux afin de marquer les limites du nouveau stationnement récemment créé par les employés municipaux.

### TRI SÉLECTIF

Prochaines collectes des sacs jaunes (les mettre la veille au soir après 20 H) :

- lundi 14 avril

- lundi 28 avril

### NOYERAIE DES BORDERIES

Le **samedi 19 avril**, la Noyeraie des Borderies située Chez Devaud (à côté de Chez les Rois) organise une **chasse aux œufs** géante pour les enfants (11 H 30, 14 H 00, 15 H 30 et 16 H 30).

**Pour petits et grands les activités proposées sont variées** (visites, dégustations gratuites, chasse au trésor, bar à jeux et jeux d'extérieurs, planches gourmandes, buvette et goûters).

Renseignements : ☎ 09.83.06.38.76

[contact@noyeraie.com](mailto:contact@noyeraie.com)

### NETTOYONS LA NATURE

Le samedi 22 mars **une quarantaine de bénévoles se sont retrouvés à l'initiative du Comité d'Animation, en partenariat avec les Tritons de Grand Cognac et la municipalité, pour un nettoyage de printemps de la Forêt de Bouroux.**

Alors que dans celle-ci les dépôts sauvages sont régulièrement enlevés par les employés municipaux, c'est encore cinq remorques, soit des centaines de kilos de déchets, qui ont été ramassés.

A noter que tout ce qui a été trouvé aurait dû être directement porté en déchetterie plutôt qu'abandonné dans la nature !

## AGENDA

### LOTO

Vendredi 04 avril 21 H 00

Loto du Jumelage à la salle des fêtes de SAINT LAURENT DE COGNAC

### THÉÂTRE

Vendredi 04 avril *COMPLET*

Représentation à la salle des fêtes d'ARS

Samedi 05 avril 20 H 30

Représentation à la salle des fêtes de JAVREZAC

Réservations : ☎ 06.58.75.45.57

### ÉCOLES

Dimanche 13 avril

Bourse à l'enfance à la Halle sportive au Fief des Groies de 9 H à 17 H

### CONSEILLÈRES NUMÉRIQUES

Lundi 14 avril 14 H 00

Permanence à la mairie

Contact : Michèle LADIK (☎ 06.11.72.08.90)

### NOYERIAIE DES BORDERIES

Samedi 19 avril

Portes ouvertes spéciales « Pâques » de 10 H 30 à 17 H

### BRIN D'AILLET

Jeudi 1<sup>er</sup> mai 12 H 00

Repas organisé par la Team Nos Loulous à la salle des fêtes (Réservations : ☎ 06.05.21.09.86)

## ÉTAT-CIVIL

### DÉCÈS :

FRESON Régine 07 mars

BAUDIN Daniel 28 mars

## BROCANTE

Après la bourse à l'enfance de l'A.P.E. le 13 avril et avant la Folle brocante du 20 juillet, ne manquez pas la brocante du printemps organisée le dimanche 04 mai par l'Amicale Loisirs Louzacais, ouverte aux visiteurs et acheteurs de 8 H à 19 H à la halle sportive.

Les stands sont au tarif de 2 € le mètre linéaire et peuvent être d'ores et déjà réservés par téléphone (05.45.82.55.72 et 06.80.66.70.71).

## CHEMINS PRIVÉS

On aime se promener dans la nature et il arrive que l'on emprunte des chemins qui ne sont pas communaux mais privés.

Dans ce dernier cas les propriétaires sont en droit d'en interdire l'usage en posant des panneaux. Ceux-ci doivent alors être respectés.

## GENDARMERIE

Les prochaines permanences à la Mairie de la brigade mobile dont dépend Louzac Saint André sont prévues les **mercredis 9 et 23 avril de 9 H à 12 H.**

## CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 26 mars

- **Droit de Prémption Urbain** → Information par le Maire quant aux trois renoncements faits depuis le 12 février.
- **Vente de terrains** → Cession de deux parcelles sises Chez Guillen pour un prix total de 2 220 €.
- **Chemin communal** → Accord de principe pour la cession après enquête publique d'une impasse enclavée dans une parcelle privée sise Chez Saulnier et passation d'une convention pour un usage privatif temporaire.
- **Logement de Saint André** → Signature d'un nouveau bail au 1<sup>er</sup> mai.
- **Loyers** → Exonération d'un loyer et de charges pour un logement suite à un problème de chauffage et geste commercial ponctuel pour le nouvel occupant du multiple rural.
- **Chambre Régionale des Comptes** → Présentation du rapport réalisé pour les exercices 2019 à 2024.
- **Comptes administratif et de gestion** → Vote à l'unanimité des comptes de la Commune qui se clôturent avec un excédent de fonctionnement de **97 460,27 €** et un déficit d'investissement de **20 858,64 €**.
- **Affectation des résultats** → Affectation à l'unanimité de l'excédent de fonctionnement en investissement (**20 858,64 €**) et en report de fonctionnement pour 2025 (**76 601,63 €**).
- **Taux d'imposition** → Maintien en 2025 des taux de 2024.
- **Budget primitif** → Vote à l'unanimité du prévisionnel pour 2025 équilibré en fonctionnement à **649 864,63 €** et en investissement à **394 436,93 €**.
- **Subventions** → Vote des subventions individualisées pour 2025, soit un montant de 1 140 € dont une participation exceptionnelle à la classe transplantée prévue pour la primaire.
- **Fongibilité des crédits** → Reconduction de la disposition prise en 2024.
- **Amortissement prorata temporis** → Prise d'une nouvelle délibération du fait du changement de nomenclature comptable.
- **FREDON** → Adhésion à cet organisme qui intervient pour la destruction des nids de frelons asiatiques.
- **Tribunal Administratif** → Autorisation donnée au Maire d'ester en justice afin de défendre les intérêts de la Commune dans le cadre de l'action contentieuse menée par les époux BRILLOUET.

## INSCRIPTIONS SCOLAIRES

**Toute famille souhaitant inscrire son enfant à la prochaine rentrée, peut d'ores et déjà retirer un certificat de scolarité en Mairie.**